



L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES BELFORT



France Victimes Nord Franche-Comté

SOMMAIRE

L'ACTIVITÉ DE FRANCE VICTIMES BELFORT EN 2024

01

Les victimes aidées

02

Les faits

03

Les types d'aides apportées

04

Le bureau d'aide aux victimes



A. Les modalités de la première demande

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2024 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV*
Démarche proactive de l'association vers la personne	698	682
À l'initiative de la personne	277	240
Total	975	922

B. Les modes de contact

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2024 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV
Courrier, courriel, fax	26	24
Appel téléphonique	882	840
Présentation à une permanence	64	56
Autre	3	2
Total	975	922

*BAV = Bureau d'aide aux victimes

01

LES VICTIMES AIDÉES

C. Les personnes reçues

	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de victimes d'infraction pénales en 2024 (Le terme victime désigne uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale)	988	950
Dont celles suivies : ayant bénéficié d'au moins deux entretiens quelle que soit la date du premier entretien	420	402
Dont celles vivant en quartier prioritaire de la ville	25%	/

Dont celles reçues pour au moins :

Un entretien d'évaluation approfondie EVVI à partir de la réquisition du parquet	124	98
Un entretien préalable ou d'accompagnement TGD au moment de la décision du parquet	27	22

	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de personnes reçues en 2024 pour des faits n'ayant pas une qualification pénale.	7	0

01

LES VICTIMES AIDÉES

Le profil des victimes d'infractions pénales en 2024

	Total	Moins de 18ans	De 18 ans à moins de 65 ans	65 ans et plus
Femmes	542	63	446	33
Hommes	409	39	342	28
Personnes morales	37	/	/	/
Total	988	102	788	61

D. L'origine de l'orientation de la victime vers l'association

Une seule réponse par victime d'infraction pénale en contact avec l'association pour la première fois en 2024

Parquet	590
Structure hospitalière, corps médical	1
Autre association	13
116 006 (plateforme téléphonique)	2
France Victimes (conventions nationales)	1
Publicité, média, internet, plaquette d'information	39
Relation personnelle	35
Autres + Bureaux Aide aux Victimes	87
Autres services judiciaires (JAP, SPIP, magistrat)	33
Police, gendarmerie	131
Mairie, service social	7
Réquisition du Procureur de la République	29
Total	968

E. Qualification pénale des faits pour lesquels la victime a été reçue en 2024

Ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2024. Ne tenir compte que de l'infraction principale.

Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Total	Dont au sein du BAV
Homicide volontaire	3	3
Infractions à caractère sexuel (agressions sexuelles, atteintes et harcèlements sexuels)	84	81
Violences physiques / coups et blessures volontaires	381	365
Homicide involontaire (hors accident de la circulation)	3	3
Blessures involontaires	7	7
Abandon de famille	7	7
Non représentation d'enfant	8	8
Menaces, injures, harcèlement	168	163
Autres atteintes aux personnes	50	47
Sous-total	711	684

Accidents de circulation	Total	Dont au sein du BAV
Homicide involontaires, blessure involontaire	51	51
Dégâts matériels uniquement (AVP)	6	6
Sous-total	57	57
Atteintes aux biens	Total	Dont au sein du BAV
Vol simple	60	55
Vol aggravé	55	55
Violation de domicile	3	2
Destruction, dégradation	42	42
Recel	10	10
Escroquerie	25	24
Abus de confiance	7	6
Autres atteintes aux biens	4	3
Sous-total	206	197
Autres infractions	14	12
Totaux	988	950

F. Cadre des faits subis par les victimes.

Nombre de victimes d'infraction pénale reçues par l'association en 2024 selon le cadre des faits et la qualification pénale des faits.

	Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Atteintes aux biens	Autres infractions (y compris accidents de la circulation)	Total
De couple	175	3	0	178
De couples séparés (ex-conjoints, ex-PACSés, ex-concubins)	93	6	0	99
Familial (hors couple)	87	2	5	94
Du travail	154	11	2	167
Etablissement d'accueil pour mineurs	1	0	0	1
Espace public	52	50	43	145
Internet/réseaux sociaux	2	1	0	3
Scolaire	3	0	1	4

	Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Atteintes aux biens	Autres infractions (y compris accidents de la circulation)	Total
Sport	0	0	0	0
Milieu hospitalier/corps médical	8	0	0	8
Etablissement d'accueil pour personnes âgées	3	0	0	3
Autres	133	133	20	286
Total	711	206	71	988

G. Dépôt de plainte

Sur l'ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2024.

Au moment du premier entretien (quelle qu'en soit la date).

Victimes ayant déjà déposé plainte	756
Victimes n'ayant pas déposé plainte	132
Non renseigné	100
Total	988

LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

H. Les entretiens réalisés en fonction des contenus

Si un entretien porte sur plusieurs contenus, on retient le contenu qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
A dominante juridique	2 413	2 283
A dominante psychologique	99	0
A dominante sociale	0	0
Total	2 512	2 283

I. Les entretiens réalisés en fonction des thématiques

Si un entretien porte sur plusieurs thématiques, on retient la thématique qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
Dans le cadre de l'EVVI (évaluation personnalisée des besoins de protection des victimes d'infractions)	124	98
Dans le cadre de la sortie de détention	12	1
Dans le cadre du dispositif de TGD (télé-protection grave danger)	405	397
Dans le cadre du dispositif BAR (bracelet anti-rapprochement)	52	50
Notification de classement sans suite	82	81
Dispositif Monsherif	16	16
Total	691	643

LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

J. Les Diligences

Nombre de diligences réalisées pour les victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2024

	Nombre de diligences	Dont au sein du BAV
Parquet	223	184
Un autre service judiciaire	70	57
JAP	18	12
Fonds de garantie	6	6
S.A.R.V.I.	1	1
SPIP, services pénitenciers	5	4
Police, Gendarmerie	3	3
Avocats/notaire/commissaire de justice	14	7
Organismes sociaux	6	4
Organismes de logement /hébergement	1	1
Services médicaux et hospitaliers	0	0
Autres associations	18	16
Autre	57	52
Total	422	347



LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

K. Aide apportée aux victimes concernant la CIVI et le SARVI

Nombre de victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2024

	Total	Dont au sein du BAV
Ayant bénéficié d'une aide à l'établissement de la requête devant la CIVI pour des dommages corporels et aux biens	7	7
Ayant bénéficié d'une aide à la constitution du dossier pour le SARVI	19	18

L. Le BAV au sein du Tribunal judiciaire

Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au BAV en 2024

	Nombres de victimes
Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au BAV en 2024	950
Dont celles constituées parties civiles	203
Dont celles convoquées pour une audience pénale	533

Lors des entretiens, les victimes avaient des questions sur :

- la procédure en cours :

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Sur les modalités de plainte	46	Sur le caractère définitif du jugement	16
Sur l'enquête	86	Sur les modalités de recours	3
Sur le classement sans suite	82	Autres (hors recouvrement)	8
Sur la constitution de partie civile	455		
Sur les poursuites engagées	100		
Sur l'instruction en cours	17		
Sur la juridiction saisie et/ou sur le déroulé de l'audience	125		
Autres	808		

- la situation de l'auteur de l'infraction

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Contrôle judiciaire	19	Mise en liberté	0
Détention provisoire	18	Respect des obligatoins du SME	8
Autres	6	Mesures d'aménagement de peine	1
		Autres	9

- le recouvrement des dommages et intérêts

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
CIVI	14	CIVI	4
Autres	1	SARVI	28
		Huissiers	10
		JAP et SPIP	5
		Fonds de garantie	2
		Autres	5

- le fonctionnement judiciaire général

Entretiens	1778
------------	------



LE BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES

M. Démarches spécifiques accomplies par le BAV

Nombre de démarches accomplies en 2024 pour des victimes

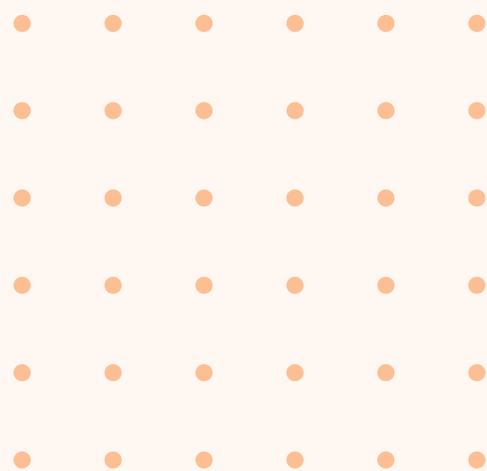
Aide à la constitution de dossiers d'aide juridictionnelle	12
Aide à la constitution du dossier en vue de l'audience	553
Accompagnement physique aux audiences	5
Autres démarches	442
Aidé à l'établissement de la requête CIVI	15
Aide à la constitution du dossier pour le SARVI	52

France Victimes Nord Franche-Comté



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Tél : 09-70-19-52-52

15 rue de la Petite Hollande 25200 Montbéliard

contact@france-victimes-nfc.fr

www.france-victimes-nfc.fr